

Charte d'engagement réciproque pour une formation responsable, sereine et respectueuse.

Objet et champ d'application de la charte

Dans le cadre des actions de formation organisée par AXE GESTION INFORMATIQUE (AGI), la présente charte est proposée à tous les acteurs de la formation, dont les personnes en situation de handicap pour un engagement à respecter les attitudes ci-après pour que le parcours de formation se déroule dans une ambiance de bienveillance, de sérénité et de respect de l'autre.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette charte à l'entrée de votre parcours de formation.

Bienveillance :

Adopter une attitude bienveillante envers autrui.

Respect de la prise de parole :

La prise de parole de l'intervenant et des stagiaires doit être respectée dans les différentes situations de formation qui seront mises en jeu.

Explications théoriques, mise en pratique cas concret, mise en situation en environnement de production.

Ne pas couper brutalement la parole, veiller à ce que l'autre puisse s'exprimer avant de prendre à son tour la parole.

Respect des opinions, des valeurs et de l'identité :

Respecter les opinions, les valeurs et l'identité d'autrui dans ses différences (sexe, orientation sexuelle, âge, origine, langue, religion, affiliation politique, etc...).

Eviter tout propos intolérant, sarcastique ou méprisant.

Fait à Saint-Marcel-lès-Valence, le 4 janvier 2022

Emmanuelle PEREZ-DAVID
Responsable Qualité